

CALENDRIER DE LA LIGUE DES HAUTS DE SEINE

MOIS DE NOVEMBRE 2011

Samedi 5 novembre :

Harmonisation "jugement des katas / formation des katas" (IRFEJJ 92)

Objectif :

- Préciser les critères de jugement appliqués lors des examens de grade afin de les intégrer dans les formations de kata.

Personnes concernées :

- Présence indispensable des membres des "jurys kata" qui interviennent lors des passages de grade dans le 92.
- Présence souhaitée des enseignants chargés de l'apprentissage des katas en club.

Horaire :

- 14h30 à 16h30

Lieu :

- 65 BD de la Seine et rue de l'union, Nanterre

Intervenants :

- Bernard BRIGHEL

Examen de grades (requis 1D, 2D, 3D)

Horaire :

- 14h00 à 16h00 : Connaissance de l'environnement des organisations sportives

Lieu :

Patinoire, 1 bd de Coubertin, Asnières (*Responsable : Germinal ROIG et JP GIREAUDON*)

Formation kata avant examen (IRFEJJ 92)

Horaire :

- 16h30 à 18h00 : du 1^{er} au 3^{ème} dan

Lieu :

- 65 BD de la Seine et rue de l'union, Nanterre
- *Responsable Bernard BRIGHEL*

Examen de grades (kata)

Horaire :

- 18h30 : du 1^{er} au 3^{ème} dan.

Lieu :

- 65 BD de la Seine et rue de l'union, Nanterre
Responsable Jean Pierre GIRAUDON

Dimanche 6 novembre :

Test d'efficacité en combat, masculins de 1D à 3D

Horaire :

- 08h00 à 8h30 => 1er dan Masculins Juniors et Seniors
- 9h30 à 10h00 => 1er dan Vétérans et 1er dan Masculins Cadets
- 14h00 à 14h30 => 2^{ème} et 3^{ème} dan

Lieu :

- 65 BD de la Seine et rue de l'union, Nanterre
Responsable Jean Pierre GIRAUDON

Samedi 12 novembre :

Ecole Régionale d'Arbitrage Judo 92 (ERAJ n°2) (IRFEJJ 92)

Horaire :

- 14h00 à 17h00

Lieu :

- **A définir ?**
Responsable Jean Pierre GIRAUDON

Dimanche 13 novembre :

Formation jujitsu n°3 (IRFEJJ 92)

Horaires :

- 9h à 12h00

Thème :

- 20 attaques, 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} DAN

Lieu :

- Gymnase Jean Blot, 152 Rue Danton, 92400 COURBEVOIE
Responsable : Philippe MACCOR

Samedi 19 novembre :

Stage de kata n°2 (IRFEJJ 92)

Objectif :

- Travailler le nagé no kata, préparer les examens de grades, préparer les couples désireux de participer aux compétitions de kata.
- Préparer la coupe idf kata minimales

Horaire :

- 16h00 à 18h00

Lieu :

- Centre municipal des sports René Rousseau, 10 bis avenue Augustin-Dumont 92240 Malakoff
- Responsable : Bernard BRIGHEL*

Championnat 92 cadets par équipes de clubs

Horaire :

- 13h30-14h00, équipes masculines, catégories -55kg, -60kg, -66kg, -73kg, +73kg
- 14h15- 14h45, équipes féminines, catégories -48, -52,-57,-63,+63 kg

Juniors Championnats 92 par équipes de clubs

Horaire :

- 15h15-15h45, équipes masculines, catégories -60kg, -66kg, -73kg, -81kg, +81kg
- 16h00- 16h30, équipes féminines, catégorie -52,-57,-63,-70,+70 kg

Lieu :

- Gymnase Voltaire 65 BD de la Seine et rue de l'union, 92000 NANTERRE.
- Responsables : Henry LIMOUSIN*

Dimanche 20 novembre :

Critérium individuel benjamins et benjamines district nord

Horaires :

- 8h30 à 9h00 M 30-34 kg
- 9h30 à 10h00 M 38-42 kg
- 13h30 à 14h30 M 46 à +66kg
- 15h00 à 15h30 toutes fem.

Lieu :

- Gymnase Voltaire 65 BD de la Seine et rue de l'union, 92000 NANTERRE.

Responsables : Henry LIMOUSIN

Ecole Régionale d'Arbitrage Judo 92 (ERAJ n° 3) (IRFEJJ 92)

- Durant la compétition des benjamins district nord.

Dimanche 27 novembre :**Critérium individuel benjamins et benjamines district sud****Horaires :**

- 8h00 à 8h30 : 30, 34, 38 kg
- 10h00 à 10h30 : 42 à +66kg
- 13h30 à 14h00 : toutes fem.

Coupe 92 par équipes de club minimales Masc. et Fem.**Horaire :**

- 15h à 15h30, pesée des équipes masc
- 16h00 à 16h30 pesée des équipes fem

Règlement :

- Voir document en annexe
- Masc : -38, -44, -50, -55, -60 et + 60 (attention création d'une catégorie moins de 44kg !)
- Fem : -44, -52, +52

Lieu :

- Salle Omnisport, place Wocking, Le Plessis-Robinson.

Responsable Germinal ROIG

Ecole Régionale d'Arbitrage Judo 92 (ERAJ n° 3bis) (IRFEJJ 92)

- Durant la compétition des benjamins district nord.

NB : Rappel

Lors des pesées, chaque compétiteur doit se présenter muni de son passeport en règle, de son certificat médical et de sa carte licence au dos de laquelle figure le code barre. « L'autocollant Code barre » (envoyé avec la licence) doit également figurer à l'intérieur de la couverture du passeport (sur le texte « vous venez d'entrer en possession de votre passeport »).